

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/SDIR/DTP/2026 relatif au projet

Projet : Travaux d'aménagement de la route menant au centre médico-social et à la crèche de canastal

Que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique 100/100	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
GROUPEMENT SARL HBO BAGHLI /BENHAMZA RAFIK NIF 002131112403833	70 ,83	21.873.390 ,00	21.873.390 ,00	3 mois	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR